

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1^e Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce le 5 janvier 2015 à 19h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Christian Bégin, Claude Deblois, Germain Fortin, Claude Lachance, Alain Nadeau, et Rémi Tanguay.

Est également présent:

Pierre-Alain Pelchat, directeur général et secrétaire-trésorier.

Monsieur le maire suppléant Christian Bégin agissant à titre de président d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

2015-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2015-02 **Approbaton des procès-verbaux**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois de décembre 2014 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

2015-03 **Courrier**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin,

il est résolu d'approuver le bordereau de correspondance no. 2015-01 en y ajoutant une lettre reçue ce jour provenant du Comité de citoyen en rapport avec les comptes de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

2015-04 **Avis de motion - règlement sur la période de question**

Monsieur le conseiller Germain Fortin donne avis de motion que lors d'une séance du conseil il sera soumis pour approbation un règlement visant à encadrer la période de questions.

2015-05 **Avis de motion - règlement 150-14-2 modifiant le règlement de zonage**

Je, Claude Lachance, conseiller, donne avis de motion qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le règlement no. 150-14-2 amendant le règlement de zonage no. 61-06 de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce afin de modifier les normes relatives aux piscines résidentielles, d'apporter des précisions sur les cours, la hauteur des garages privés et la superficie des remises résidentielles, d'agrandir la zone commerciale CA-30 à même une partie de la zone industrielle I-60, d'intégrer à la zone I-61 le lot 5 405 164 et de modifier la zone commerciale CA-35 pour une zone résidentielle RA-18. Une dispense de lecture est demandée concernant l'adoption de ce règlement.

2015-06 **CPE BOUTON D'OR - SUBVENTION**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin,

il est résolu de procéder au dernier versement de 10 000\$ au CPE Bouton d'or et ce conformément à l'engagement pris antérieurement par la municipalité à l'égard dudit organisme.

Adopté à l'unanimité

2015-07

Projet cartes magnétiques Complexe Joseph Rouleau

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

il est résolu d'accepter la proposition soumise par l'entreprise GSC communication portant le numéro 234 E en lien avec le projet d'installer un système de cartes d'accès au Complexe Joseph-Rouleau, le tout tel que plus amplement décrit dans son offre datée du 3 décembre 2014 au montant de 6 190\$ avant taxes.

La présente résolution abroge toute résolution prise antérieurement par ce Conseil pour le même objet.

Adopté à l'unanimité

2015-08

Appel d'offres - carburant diesel

Sur proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

il est résolu d'autoriser le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation pour la fourniture de carburant diesel devant être utilisé au garage municipal, le tout selon le devis portant le numéro 2015-01-011 lequel fait partie intégrante des présentes comme si au long reproduit, entendu que la Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adopté à l'unanimité

2015-09

Renouvellement adhésion à la COMBEC

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée de monsieur le conseiller Germain Fortin,

il est résolu d'accepter de renouveler l'adhésion du directeur des travaux publics à la COMBEQ pour l'année 2015 et de payer la cotisation annuelle exigée de 373,67\$ toutes taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

2015-10

Renouvellement adhésion ADMQ

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

il est résolu d'accepter de renouveler l'adhésion du directeur général à la ADMQ pour l'année 2015 et de payer la cotisation annuelle exigée de 419\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

2015-11

Cotisation 2015 - Transport adapté l'Autonomie

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce :

1^o accepte d'adhérer au service offert par Transport adapté l'Autonomie Inc pour l'année 2015 et accepte de payer la contribution exigée laquelle est fixée à 4 091,94\$

2^o accepte la tarification à payer par l'utilisateur tel que le tout est expliqué au feuillet d'information préparé par ledit organisme;

3^o accepte de reconnaître Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

Adopté à l'unanimité

2015-12

Nomination représentant CORPO

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

il est résolu de nommer monsieur le conseiller Claude Deblois à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement de St-Gédéon-de-Beauce inc pour un terme, entendu que cette nomination sera effective à compter de la prochaine assemblée générale annuelle devant être tenue par ledit organisme.

Adopté à l'unanimité

2015-13

Traitement comptable pour les transferts gouvernementaux

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois,

il est résolu :

- que le conseil municipal autoriser le secrétaire-trésorier à inscrire aux états financiers de 2014 et suivants, les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour palier au déséquilibre fiscal engendré par l'application de la norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013;

- que les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers de l'année, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Adopté à l'unanimité

2015-14

Avance de fonds - aréna

Attendu le bris survenu à l'équipement servant à la confection de la glace à l'aréna en décembre dernier et que ce dossier a été soumis auprès de l'assureur de la Municipalité;

Attendu qu'afin d'éviter un trop long délai pour remettre le tout en fonction, une commande a été placée auprès d'un fournisseur qui a exigé un dépôt de 2 500\$ avant de commander les pièces et équipements nécessaires;

Attendu que devant cette situation ainsi que du manque de liquidité de l'Aréna, le directeur général a autorisé l'avance de 2 500\$ et qu'il y a lieu de régulariser le tout;

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

il est résolu par la présente d'entériner la décision du directeur général d'avancer le montant de 2 500\$ à l'Aréna, compte tenu des éléments mentionnés plus haut au préambule.

Adopté à l'unanimité

2015-15 **Approbation des comptes**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

Il est résolu d'approuver les listes de compte à payer datées du 3, 10, 11, 12, 23 et 29 décembre 2014 et d'autoriser le paiement des comptes qui y sont inscrits pour un montant de total de 253 035,40\$.

Adopté à l'unanimité

2015-16 **Levée de la séance**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois,

il est résolu de lever la séance.

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Directeur général /secrétaire-trésorier :.....

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, convoquée suivant les dispositions de la Loi et tenue au 127-A, 1^e Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce le 19 janvier 2015 à 18h00.

Sont présents : Messieurs les conseillers Christian Bégin, Claude Deblois, Germain Fortin, Claude Lachance, Alain Nadeau et Rémi Tanguay.

Sont également présents:

Pierre-Alain Pelchat, directeur général et secrétaire-trésorier et Pierre Aubé, directeur des travaux publics

Monsieur le maire suppléant Christian Bégin constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée ouverte.

2015-17 **Dépôt des listes des arrérages de taxes**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin,

1° il est résolu d'approuver les listes des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales et la Commission scolaire de Beauce-Etchemin, telles que préparées par le directeur-général/secrétaire-trésorier conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, laquelle liste est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

2° d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier, conformément à l'article 1023 du Code municipal, à transmettre à la M.R.C. de Beauce-Sartigan avant le 20 février 2015 aux fins de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, un extrait de ladite liste comprenant les immeubles assujettis au paiement des arrérages de taxes depuis 2011.

Adopté à l'unanimité

2015-18 **Location salle - ancien couvent**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

il est résolu :

1° qu'à compter du 9 février 2015, la location de la salle numéro 107 du 1^{er} étage de l'ancien couvent sera sous la responsabilité de la municipalité ;

2° que le coût de la location de cette salle, autre qu'à un organisme public qui est à coût nul, soit fixé à 100\$, entendu que le ménage de ladite salle est inclus dans ce prix et que ce travail sera effectué par le personnel de la municipalité; le locateur doit par compte s'occuper d'empiler les chaises comme elles étaient avant l'utilisation de la salle.

3° qu'un avis à cette fin soit publié dans le prochain Gédé Nouvelles .
Adopté à l'unanimité

2015-19 **Location de salle - ancien hôtel de ville**

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

il est résolu d'accepter de louer à l'occasion une des salles de l'ancien l'hôtel de ville (102, 1^e Avenue Sud) à des particuliers et de fixer le coût de la location à 100\$ incluant le ménage.

Adopté à l'unanimité

2015-20 **Nom de l'ancien couvent**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

de faire publier un avis dans le Gédé Nouvelles visant à demander à la population de soumettre au Conseil municipal des suggestions de nom pour identifier l'ancien couvent de St-Gédéon.

Adopté à l'unanimité

2015-21 **Autorisation d'achat 50 badges**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay,

il est proposé d'autoriser l'achat de 50 badges supplémentaires (cartes d'accès) au coût de 6\$ l'unité auprès de l'entreprise GSC communication, le tout pour les fins du personnel du clsc.

Adopté à l'unanimité

2015-22 **Mandat pour évaluation candidat**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

il est résolu que la Municipalité soit autorisée à retenir les services professionnels de l'entreprise Cameron ressources humaines inc dans le but d'évaluer la candidature de toute personne intéressée au poste de directeur des travaux publics et de faire rapport au conseil.

Par la même résolution le conseil abroge à toute fin que de droit la résolution prise par ce conseil portant le numéro 2014-357.

Adopté à l'unanimité

2015-23

Proposition de partage - fin d'entente camion vidanges

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'approuver le rapport préparé par le directeur général en lien avec le partage des actifs et des passifs découlant de l'arrivée à terme de l'entente intermunicipale sur le cueillette et le transport des matières résiduelles, lequel document est daté du 8 janvier 2015 et fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2015-24

Mandat à la firme WSP - raccordements inversés

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin,

il est résolu d'accepter en partie l'offre de services professionnels soumise par la firme de consultants WSP Canada inc, soit la partie qui a trait à la préparation d'un plan d'actions visant à déterminer de quelle façon la municipalité procèdera pour localiser les raccordements inversés potentiels et d'autoriser à cette fin une dépense de 750\$, taxes en sus, le tout selon l'offre de services daté du 14 janvier 2015 lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2015-25

Réparation de la souffleuse

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

il est résolu d'autoriser une dépense de l'ordre de 800\$ pour la réparation de la souffleuse.

Adopté à l'unanimité

2015-26

Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

il est résolu de lever la séance.

Adopté l'unanimité

Président : _____

Directeur général : _____